

Toute l'actualité de votre commune

Les infos de JANAILHAC

68

Déc. 2022

Bulletin d'informations municipales

www.janailhac-mairie.fr



Le village « LE PAVILLON »
à retrouver en page 17

ZOOM SUR LES ARTICLES À RETROUVER DANS CE NUMÉRO

Mot du Maire // État civil // Délibérations // L'école // Voirie // Aménagements // Travaux // Exposition
Fleurissement // Associations // Agriculture // C.I.A.S. // Agriculture // Ordures ménagères...

Mémento pratique

Mairie et Agence postale

Horaires d'ouverture :

Attention, changement d'horaires le mardi et vendredi dès le 1^{er} janvier

Lundi et Jeudi

■ Mairie	9h-12h et 14h-17h30
■ La Poste	9h-12h et 14h-17h

Mardi et Vendredi

■ Mairie	9h-12h
■ La Poste	9h-12h

Samedi

■ Mairie	9h-12h
■ La Poste	9h-11h30

Fermé le mercredi

Pour nous contacter :

☎ 05 55 00 71 06

📠 05 55 75 23 12

🌐 Site : www.janailhac-mairie.fr

@ mairie.janailhac@orange.fr

Les employés municipaux

- Secrétaire de Mairie et Agent postal : **Marie-José FAURE**
- Agent communal principal d'entretien : **Éric BONAFY**
- Agent communal d'entretien : **Lucie LEMAITRE**
- Cantinière : **Véronique LAFONT**
- Employée surveillance des classes et Cantine : **Sylvie DEBORD**
- Agent administratif et Garderie scolaire : **Caroline MASSY**

Numéros utiles

- Le Terrier des Galoupiaux 05 55 00 76 58
- Relais Assistants Maternels Parents 06 33 65 85 75
- Déchetterie de Nexon 05 55 58 35 42
- Déchetterie de St Yrieix 05 55 08 26 06

SAUR : 05 87 23 10 01

N° d'urgence pour dépannage téléphonique

Assistante sociale

- Mme TRIMOLLET (Saint-Yrieix-la-Perche)
Tél. : 05 55 08 34 00

VOS RENDEZ-VOUS EN 2023

Nous vous convions à la
cérémonie des vœux de la municipalité
le dimanche 8 janvier à 10h30
à la salle André Garnier

Dimanche 8 janvier	■ VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ (à 10h30)
Samedi 21 janvier	■ REPAS DES AÎNÉS
Samedi 25 février	■ REPAS POT-AU-FEU
Samedi 8 avril	■ QUÊTE DES ŒUFS
Samedi 15 avril	■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE « Automne de Saint Eutrope »
Courant mai	■ FÊTE DE LA SAINT EUTROPE
Lundi 8 mai	■ CÉRÉMONIE « VICTOIRE DE 1945 »
Courant juin	■ FÊTE DES ÉCOLES
Début juillet	■ MARCHÉ PIQUE-NIQUE
Mi-juillet	■ MÉCHOUI
1 ^{er} week-end de novembre	■ FÊTE DU TERROIR
Samedi 11 novembre	■ CÉRÉMONIE « ARMISTICE 1918 »
Courant décembre	■ MARCHÉ DE NOËL

Nota : Les dates des prochaines manifestations ne sont pas totalement arrêtées. Elles vous seront communiquées ultérieurement.

Organisation : ■ Commune ■ Comité des Fêtes
■ Les 3 crayons bleus ■ L'Automne de Saint-Eutrope



Le Maire, le Conseil Municipal
& les employés communaux

LE SOMMAIRE



■ LE MOT DU MAIRE	4	■ ZOOM SUR LE VILLAGE DU PAVILLON	17
■ L'ÉTAT CIVIL	5	■ LE COMITÉ DES FÊTES	18
■ LES DÉLIBÉRATIONS	6	■ L'AUTOMNE DE SAINT EUTROPE	18
■ EMPLOYÉS COMMUNAUX	7	■ LES AMIS DE KILSTETT	19
■ ACCUEIL DE RÉFUGIÉS	7	■ RANDONNÉE « AU FIL DE L'ISLE »	20
■ TERRAIN MULTISPORT	7	■ OSTENSIONS LIMOUSINES	20
■ L'ÉCOLE	8	■ ACCA - CHASSE	21
■ R.P.I. DES 3 COMMUNES	9	■ AAPPMA - PÊCHE	21
■ VOIRIE	10	■ LES 3 CRAYONS BLEUS	22
■ RADAR PÉDAGOGIQUE	10	■ AGRICULTURE	23
■ AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ	11	■ SAINT-PRIEST-LIGOURE	24
■ ÉCLAIRAGE PUBLIC	12	■ SAINT-JEAN-LIGOURE	24
■ FIBRE	12	■ NOV HABITAT 87	25
■ MAISON GARNIER	13	■ C.I.A.S.	26
■ RESTAURATION	14	■ COLLECTE DES DÉCHÊTS	28
■ EXPOSITION « RAIBAR CHAS LA LOISA »	15	■ MUSÉE CÉCILE SABOURDY	29
■ FLEURISSEMENT	16	■ LES ENTREPRENEURS DE LA COMMUNE	30



LE MOT DU MA

Cette décennie est marquée par de multiples évolutions dans un contexte économique, social, environnemental, sanitaire et climatique changeant. Les températures caniculaires de la période estivale, combinées aux faibles précipitations, doivent nous interroger sur l'utilisation de nos ressources en eau dans un avenir proche.

Certains territoires ont été particulièrement meurtris par des incendies d'une ampleur sans précédent. Je voudrais manifester toute ma solidarité aux soldats du feu ainsi qu'à mes collègues élus de Gironde qui ont mobilisé toute leur énergie pour protéger les populations et leur territoire des flammes.

Ces 2 années de mandat ne sont pas exemptes de difficultés pour les élus que nous sommes. La crise énergétique réduit de manière significative les marges de manœuvre financières des communes.

L'État doit être attentif et réactif face aux difficultés évoquées.

J'en appelle au bon sens des élus de la nation pour que le bouclier tarifaire s'applique à toutes les collectivités.

Dans ces temps sans cesse perturbés, il est pourtant vital d'impulser de nouvelles dynamiques, d'engager de nouveaux projets pour rendre nos territoires attractifs et maintenir les populations.

Les travaux du terrain multisports ont débuté en octobre. Cet équipement mutualisé entre l'école, le centre de loisirs et autres usagers, permettra au plus grand nombre d'avoir accès à de multiples activités sportives. Les travaux

devraient se terminer au cours du premier trimestre.

La commune prend part également à toute forme de transition écologique et énergétique. Le conseil municipal a délibéré en faveur de l'acquisition d'une parcelle de terrain pour l'implantation d'une nouvelle station d'épuration du bourg, indispensable pour être en conformité avec les normes environnementales actuelles. Ce projet d'un montant prévisionnel de travaux de 580 000 € H.T. est subventionné par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et par le Conseil Département à hauteur de 70 %. L'État pourrait intervenir dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (*DSIL*) pour atteindre les 80 % de subvention. Les travaux débuteront vraisemblablement après l'été 2023.

Les travaux de rénovation énergétique de l'appartement au-dessus de la mairie vont être engagés d'ici à la fin de l'année. Ceux-ci reposent essentiellement sur l'abaissement et l'isolation des plafonds.

L'école constitue le cœur même de la vie de la commune. Audrey Masseaux a pris la direction de notre école depuis la rentrée scolaire de septembre. Accompagnée de Marion Desmaisons et de Jonathan Coiffard, elle dispense aux enfants de notre RPI le savoir nécessaire pour affronter notre monde de demain.

La commune de Janailhac a souscrit à l'accompagnement financier du Ministère de l'éducation nationale en mettant à disposition une salle de lecture et un fond pour l'acquisition de livres dans le cadre du plan « bibliothèque ».

La cloche a sonné en ce début Juillet pour Isabelle Garnaud qui venait de faire valoir ses droits

à la retraite. Elle a été recrutée en qualité de cantinière en 1988. C'est dorénavant Véronique Lafont qui est opérationnelle au restaurant scolaire. Toutes les formes de mutualisation sont pertinentes et essentielles au bon fonctionnement d'une collectivité. En effet, Véronique intervient les 4 jours scolaires à l'école, puis est mise à disposition au centre de loisirs les mercredis et une partie des congés scolaires.

La période inflationniste nous contraint à effectuer un certain nombre d'arbitrage. Face aux multiples augmentations tarifaires de toutes sortes, les municipalités du RPI ont décidé de ne pas répercuter l'intégralité du coût des denrées alimentaires. Toutefois, le prix d'un repas évolue de 2,65 € à 2,75 €.

Il convient de préciser que dans ce tarif appliqué, ne sont pas comptabilisés le salaire des agents en charge de la restauration scolaire ainsi que de toutes les charges inhérentes aux infrastructures périscolaires.

L'extinction de l'éclairage public était une des pistes évoquée pour réduire notre impact écologique et financier sur l'écosystème. Une soirée à la découverte des étoiles fut animée le vendredi 26 août par Daniel Borderie. Cette initiation a permis aux participants de prendre conscience des risques liés à la pollution lumineuse. En cohérence avec cette action, l'extinction de l'éclairage public est désormais effective de 22h à 6h. La sobriété énergétique est aujourd'hui plus que jamais un enjeu de société. Vos élus ont donc décidé de réduire significativement le nombre d'illuminations de Noël.

La commune a proposé auprès de l'association AUDACIA un prêt de logement pour l'accueil de

Alona et Amar, réfugiés ukrainiens. Au nom de la municipalité, je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont pris part au bon déroulement de leur séjour à Janailhac.

Une réunion publique s'est tenue le mercredi 21 septembre concernant le devenir de l'immeuble Garnier. Je salue l'engagement des personnes qui ont pris part à ce débat. La concertation auprès de la population a permis de dégager plusieurs pistes de travail. Néanmoins, le sujet nécessite d'avantage de temps et de réflexion pour concrétiser un projet abouti. Naturellement, nous reviendrons vers vous en fonction des évolutions futures.

La mobilisation de femmes et d'hommes pour l'animation d'une commune sont les signes de l'attractivité d'un territoire.

Je remercie vivement tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite des différentes manifestations proposées au cours de l'année.



4741. - JANAILHAC (Hte-Vienne) — Les Ecoles

Je veux également réitérer ma reconnaissance à tous les responsables associatifs pour leur dévouement et leur implication au quotidien.

Note d'optimisme et de satisfaction, la reprise des repas de villages durant la période estivale. Ces moments festifs et d'échanges étaient d'autant plus attendus cette année. Sachons pérenniser ce rendez-vous annuel qui conjugue l'art du bien vivre ensemble et qui allie hospitalité et amitié.

Crise sanitaire oblige nous n'avons pu proposer de cérémonie de vœux

depuis 2020. La municipalité a le plaisir à nouveau de vous convier pour ce moment d'échange et de convivialité **le dimanche 8 janvier à 10h30 à la salle André Garnier.**

Au terme de mon propos, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une excellente année.

Que 2023 vous apporte bonheur, santé et vous éloigne de vos soucis et peines.

Philippe Devarissias



État civil



Naissances

17 janvier	GUYON MEGE Charlie André (2, Les Bouèges)
30 janvier	BERGÉ-BOURBON Marc, Henri, Olivier, Michel, Marie (4, Le Viillard)
3 février	MEUNIER Hélène, Louise, Éléonore (24, Chamessouze)
17 mai	PEREZ MUNOZ LEDUC Leandro, Manuel (11 rue Saint Eutrope)
21 mai	DELAGREE Éléonor, Joséphine (4, Marginier) Née sur la commune
10 juin	VALENTE Raphaël (43, Le Pavillon)
26 août	DESBOUDARD Lenny (1 rue du Four à Pain)

Janailhac vous souhaite la bienvenue et félicitations aux heureux parents.

Mariages

16 juillet LAPOUGE Alain et CHERILLAT Amandine

Tous nos vœux de bonheur.

Décès

17 janvier DEYZERALD Thérèse veuve MATHIEU (15, Le Boucheron)

9 août BRETOU Christine veuve BRADY (14, Maumont)

3 sept. NARDOT Roger (11, Plaud)

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les délibérations prises au cours de cette année sont disponibles et consultables en mairie. Ci-dessous vous en trouverez quelques unes :

● **Éclairage public - extinctions nocturnes** : le conseil municipal a décidé de procéder à l'extinction de l'éclairage public, dans le bourg, entre 22h et 6h.

● **Travaux réseaux assainissement collectif et installation d'une nouvelle station** : après présentation des documents établis par la société LARBRE, concernant la réhabilitation des réseaux de collecte des eaux usées du bourg ainsi que la création d'une nouvelle station, le conseil municipal a accepté la proposition d'un montant de 580 788,70 € HT.

● **Création poste d'adjoint technique territorial** : à la suite du départ à la retraite d'un agent, il s'est avéré nécessaire de recruter, pour la cantine scolaire, une personne au poste d'adjoint technique territorial.

● **Création d'un terrain multisport** : le conseil municipal a accepté les devis présentés par le maire, pour un montant total de 83 223,52 € HT.

● **Acquisition de terrain pour création nouvelle station** : la commune va procéder à l'acquisition d'un terrain, d'environ 36 000 m² et pour un montant de 24 000 €, afin de construire la nouvelle station d'épuration.

● **Travaux de voirie 2023** : le conseil municipal a décidé de procéder à des travaux de voirie pour un montant de 29 300 € HT. Cela comprend des travaux de réfection de route, de point à temps et de drainage de voie.

● **Mise en place pompe à chaleur - bâtiment ancienne poste** : le conseil municipal a sollicité l'aide du département pour le remplacement de la chaudière fioul par une pompe à chaleur dans le bâtiment de l'ancienne poste.

● **Base adresse commune** : afin de permettre une meilleure géolocalisation des adresses de la commune, notamment par les services de secours, le conseil municipal a accepté

l'offre du groupe La Poste, pour un montant de 962 € HT, afin de procéder à cette mise à jour.

● **Modification horaires mairie et agence postale** : actuellement le service administratif est tenu par un agent à temps complet et un agent à mi-temps.

Suite à un futur départ à la retraite, l'emploi à mi-temps ne sera pas renouvelé.

Afin de compenser le surcroît de travail occasionné, le conseil municipal décide la fermeture de la mairie et de l'agence postale le mardi après-midi et le vendredi après-midi à compter du 1^{er} janvier 2023.

TARIFS ASSAINISSEMENT 2023

	ANNÉE 2022	ANNÉE 2023
Mètre cube	1,10 €	1,15 €
Taxe fixe	46,00 €	50,00 €

TAUX D'IMPOSITION 2023

	ANNÉE 2022	ANNÉE 2023
Taxe Foncière Bâti	34,70 %	35,74 %
Taxe Foncière Non Bâti	69,02 %	71,09 %

TARIFS SCOLAIRES 2022-2023

Garderie	Matin entre 7h et 8h20	1,70 €
	Soir entre 16h45 et 19h	1,70 €
Cantine	Repas enfant	2,75 €
	Repas adulte	4,40 €

TARIFS CIMETIÈRE

Tombes et caveaux

Concession perpétuelle (prix au m ²)	500,00 €
Concession cinquantenaire renouvelable (prix au m ²)	100,00 €
Ouverture et fermeture de caveau	300,00 €
Creusement tombe	450,00 €
Exhumation simple	350,00 €
Exhumation avec réduction de corps	420,00 €

Columbarium

Concession trentenaire renouvelable	500,00 €
Ouverture columbarium	100,00 €

Jardin du souvenir

Droit d'inscription sur plaque	140,00 €
--------------------------------	----------

EMPLOYÉS COMMUNAUX : RETRAITE, MÉDAILLES DU TRAVAIL ET NOUVELLE ARRIVÉE



Nous nous sommes retrouvés élus et personnels accompagnés de leur famille, le 3 septembre 2022 autour d'un pot de l'amitié. À cette occasion, nous avons souhaité une bonne retraite à Isabelle Gar-

par Marlène Besse et Éliane Mazabraud

naud, employée du restaurant scolaire depuis 1988 et la bienvenue à Véronique Lafont, en poste depuis la rentrée.

Nous avons également honoré Isabelle Garnaud et Éric Bonafy, en

leur remettant à chacun la médaille vermeil du travail pour 30 années de service. Leur ancienneté, assiduité et qualité du travail, au sein de notre collectivité ont pu ainsi être récompensées.

Accueil de réfugiés



ACCUEIL DE RÉFUGIÉS UKRAINIENS

Elona et Hamar ont quitté le logement et sont partis en Ukraine début octobre afin de rejoindre leur famille.

De retour en France avec leurs enfants du fait des difficultés du quotidien en Ukraine, ils sont accueillis sur Limoges

où ils souhaitent s'installer. Ils remercient la municipalité pour l'accueil et tous les bénévoles qui les ont accompagnés lors de leur séjour. Nous restons en contact et leur souhaitons beaucoup de courage.

par Janine Leroy

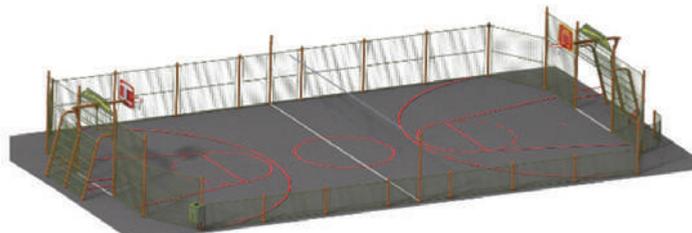
Terrain multisport

BIENTÔT UN NOUVEL ÉQUIPEMENT SPORTIF À JANAILHAC

Ceux qui se sont promenés dans la rue de Kilstett ont pu constater que depuis quelques semaines des travaux ont débuté entre le centre de loisirs et l'atelier municipal.

Un terrain multisport est en cours de construction pour offrir un espace permettant de pratiquer foot, basket et handball en libre accès.

Sa localisation a été définie pour permettre aux enfants des écoles et à ceux qui fréquentent le centre de loisirs de l'utiliser en toute sécurité. En effet, cette réalisation s'est faite en partenariat avec la communauté de communes qui a cédé une partie du terrain et participe au financement. Pour ceux qui s'impatientent, la fin des travaux est prévue au début du printemps.



par Anthony Tessier et Laurent De Marchi



CÉRÉMONIE DE FIN D'ANNÉE POUR LES FUTURS COLLÉGIENS

Le 7 juillet 2022, nous avons convié les enfants de CM2 habitant Janailhac ainsi que leurs parents à partager un moment de convivialité. À cette occasion, nous leur avons remis un dictionnaire et une calculatrice qui leur seront fortement utiles pour leur rentrée au collège.

À nouveau, nous leur souhaitons une pleine réussite pour la suite.



LA VIE DE L'ÉCOLE

Les effectifs de notre RPI restent stables par rapport à la rentrée 2021, avec 141 élèves.

Suite au départ de Christian Bezeau et de Marion Durand, une nouvelle équipe d'enseignants avec Jonathan Coiffard, maître des CE1 et CE2, s'est mise en place.

Audrey Masseur, maîtresse des CP est la nouvelle directrice. Marion Desmaisons (assistée de Sylvie Debord, ATSEM) est la maîtresse des GS et CE1.

Malgré l'éventualité de la fermeture d'une classe sur Janailhac, 62 élèves ont été accueillis dans les 3 classes :

- 15 GS et 5 CE1 ● 22 CP ● 8 CE1 et 12 CE2.

Nous souhaitons à tous une bonne année scolaire !

 MENUS DE LA SEMAINE 			
Du 17 octobre au 21 octobre 2022			
Lundi Trio de salade Œuf au gratin Epinards branches à la crème Fromage Carré bavarois au chocolat	Mardi Plâté de campagne Dos de colin Semoule Fromage Banane	Jeu Cake surimi fromage Rôti de veau Haricots verts Fromage Fromage blanc aux framboises	Vendredi Carottes râpées Côte de porc Fondus de poireaux Gouda Riz au lait

* fait maison

CANTINE

Dans la continuité du travail d'Isabelle, Véronique élabore les repas à partir de produits frais livrés deux fois par semaine.

Impulsée par la loi EGalim et ayant toujours à cœur de fournir à nos enfants des plats équilibrés et goûteux, Véronique poursuit nos efforts dans la recherche de produits variés, frais, bio et locaux. En effet, depuis la rentrée nous proposons dorénavant un repas complet de producteur chaque semaine.

par Marlène Besse et Éliane Mazabraud

SEMAINE D'ACTIVITÉ À L'ÉCOLE, POSE DE NICHOURS

Vous les avez peut-être vus, ils sont cachés dans le Bourg afin de mieux accueillir dès le printemps les oiseaux et hérissons. Les nichours construits par les élèves avec les bénévoles, lors de la classe de découverte, ont été posés.

N'hésitez pas à leur mettre quelques graines pour l'hiver et prendre des photos des occupants.

par Janine Leroy



ÇA ROULE À L'ÉCOLE !

L'école accueille deux nouvelles enseignantes : Mme Desmaisons Marion qui pilote la classe de GS/CE1 et Mme Massaux Audrey directrice qui enseigne aux CP. M. Coiffard Jonathan prend en charge les élèves de CE1/CE2. Mme Brusq Muriel complète l'équipe dans la classe de GS/CE1 le vendredi et un mardi sur 3 en CP pour permettre les tâches de direction. Les 61 élèves sont dans des conditions de travail idéales et les cahiers déjà bien utilisés.

Les trois classes participent à une majorité de sorties et activités communes : la course aux bouchons en novembre, les sorties à la médiathèque et le prix littéraire à partir de décembre, le spectacle des JMF (*Jeunesse Musicales de France*) en avril, une rencontre avec des auteurs de littérature de jeunesse en mai... Les élèves ont eu la chance d'apprendre le « Savoir rouler » grâce au matériel prêté par l'USEP, à une météo clémente et à l'énergie des élèves et des enseignants. Cette ac-



tivité a rencontré un vif succès.

Au sein du RPI, de la petite section au CM2, tous les enfants renouent avec le traditionnel pique-nique de Noël. Une rencontre attendue qui offrira aussi un spectacle de théâtre de la compagnie l'escargot dans les orties « Le fils du grand méchant loup ».

Les nichoirs et les maisons des hérissons réalisés l'an dernier lors de la semaine nature ont été installés. Ce fut l'occasion pour tous les enfants de faire une petite expédition dans le village pour observer les installations.

par Audrey Massaux

R.P.I. des 3 communes

LIVRET D'ACCUEIL EN PRÉPARATION

Notre Regroupement Pédagogique Intercommunal qui regroupe les écoles de Saint-Priest-Ligoure, Janailhac et Saint-Jean-Ligoure permet aux enfants de notre territoire de suivre une scolarité de la maternelle jusqu'aux portes du collège sereine, épanouie et de qualité.

Notre commission RPI qui regroupe des élus des trois communes travaille régulièrement afin de donner aux équipes enseignantes et à nos enfants des conditions de travail optimales. Malgré cela, certaines familles habitant dans nos communes font le choix de scolariser leurs enfants en dehors de ce RPI. Cette baisse d'effectif met en danger la pérennité de nos classes.

Afin de promouvoir et présenter notre RPI auprès des habitants et des jeunes parents venant s'installer chez nous, nous préparons un livret qui sera disponible prochainement.

par Éliane Mazabraud

Bienvenue !
Regroupement Pédagogique Intercommunal

St-Priest-Ligoure • Janailhac • St-Jean-Ligoure

Villes et Villages Fleuris

<p>SAINT-JEAN-LIGOURE 05.55.00.61.83 mairiesaintjeanligoure@orange.fr https://www.saintjeanligoure.fr</p>	<p>COMMUNE DE JANAILHAC 05.55.00.71.06 mairie.janailhac@orange.fr www.janailhac-mairie.fr</p>	<p>SAINT-PIEST-LIGOURE 05.55.00.62.17 stpriestligoure.mairie@wanadoo.fr https://www.stpriestligoure.com</p>
--	---	--



RÉFECTION ET ENTRETIEN DES ROUTES

Comme les années précédentes, la commune affecte un budget important à la réfection et l'entretien de nos routes communales. Nous n'avons pas précisément à ce jour, le montant exact des dépenses et des aides du département. Ces montants vous seront communiqués ultérieurement pour une transparence totale de nos actions.

Les travaux effectués ont été les suivants :

Fossés et arasage :

(ATP Saint-Priest-Ligoure)

- VC 126 La Mongis
- VC 109 Baillant-Baumard
- VC 6 Limite de Nexon-Les Chapelles

Fossés :

(ATP Saint-Priest-Ligoure)

- VC 115 Les Landes De Paulhiat de la VC 101 à la VC 3 (sur 150m au niveau de l'aqueduc)

Le point à temps :

(Syndicat Intercommunal de Voirie avec le personnel communal)

- VC 4 La Fond Bertrand (sur une partie de la route)
- VC 109 Baumard-Baillant-Limite de Nexon
- VC 126 La Mongis
- VC 101 Le Pavillon-Les Landes de Paulhiat
- La reprise au niveau des aqueducs

Aqueducs :

(ATP Saint-Priest-Ligoure)

- VC 126 La Mongis
- VC 41 à la sortie de Baillant
- VC 26-VC 113 Le Breuilh

Réfection routes :

(PIJASSOU TP)

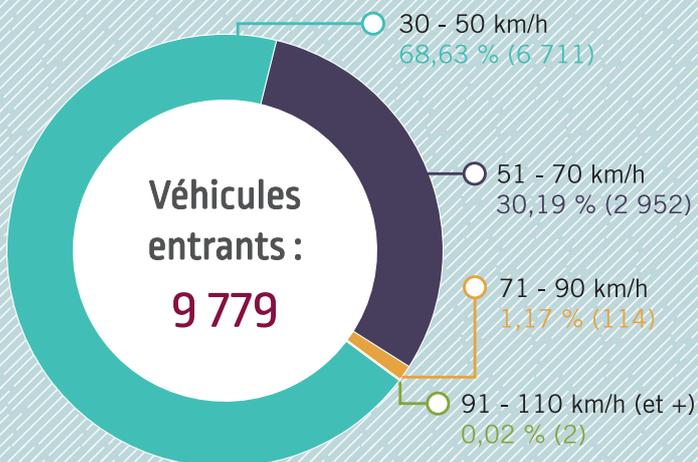
- VC 203 Chamessouze-Limite de Nexon

par Gérard Grenier

Radar

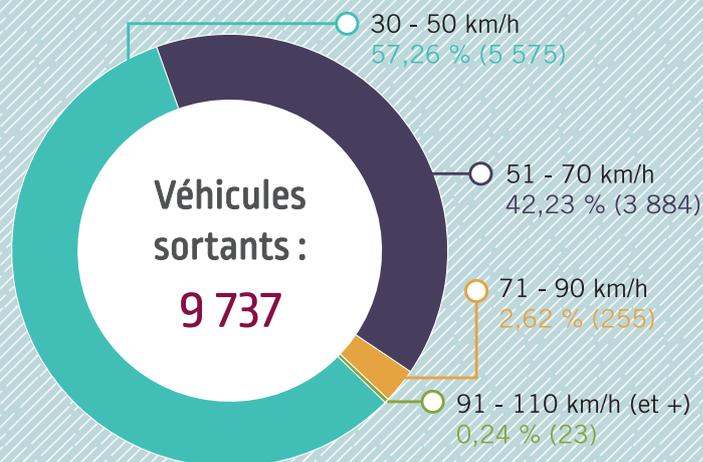
CONTRÔLE DE VITESSE

Véhicules à l'entrée du bourg sur la départementale D118 venant de Saint-Priest-Ligoure pour la période du 14/07/2022 au 06/09/2022



Pour une limitation à 50 km/h :

- 3 068 véhicules au-dessus de 50 km/h (31,38 %)
- 116 véhicules au-dessus de 70 km/h (1,19 %)
- 10 véhicules contrôlés entre 81 et 94 km/h



Pour une limitation à 50 km/h :

- 4 162 véhicules au-dessus de 50 km/h (43,75 %)
- 278 véhicules au-dessus de 70 km/h (3,86 %)
- 10 véhicules contrôlés entre 100 et 138 km/h

AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ DU BOURG POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Un premier aménagement de sécurité a été réalisé par la commune. Il consiste en la mise en sens unique de la rue des Écoles et l'aménagement de la place, pour la sécurisation de nos enfants concernant la montée et la descente des bus scolaire. Le rassemblement des parents avec leurs enfants devant le portail de l'école est ainsi évité. L'entrée et la sortie de la place en un même endroit, limitent le nombre de véhicules qui empruntent la rue des Écoles.

Avec la création fin 2022 début 2023 d'un terrain multisport (à proximité du centre de loisirs) qui sera utilisé par les enfants de l'école, il nous faut sécuriser le cheminement entre l'école et le terrain multisport.

La rue des Écoles se trouve au centre du bourg. Elle relie la rue Saint-Eutrope (RD 118) à la rue du Général Arbonneau (RD 118A). Elle sert de desserte aux écoles, notamment pour les bus scolaire, mais aussi à la mairie et à l'Atelier de Janailhac (boulangerie – pâtisserie).

Dans le bas de la rue se garent les clients du bar-restaurant « Le Saint-Eutrope » qui se trouve à l'intersection entre la rue des écoles et la rue Saint-Eutrope.

Dans la partie concernée par l'aménagement, la largeur de la rue des écoles est de l'ordre de 10 m. La chaussée, les zones de stationnement et l'accotement y sont localement confondus.

Les employés municipaux ont matérialisé une zone de stationnement. Il reste néanmoins une absence de sécurité pour les piétons.

D'autre part, pour relier l'école au futur terrain multisport, le franchissement et le trajet le long de la RD 118 (rue Saint-Eutrope) est nécessaire. Actuellement, des passages piétons sécurisent la traversée de la chaussée. Les comptages effectués dans ce secteur indiquent un trafic en moyenne de 390 véhicules/jour. Sur cette portion limitée à 30 km/h, 64 % des véhicules roulent entre 30 et 50km/h.

Propositions d'aménagement

L'aménagement souhaité doit permettre de sécuriser le cheminement des piétons rue des écoles entre l'école et le futur terrain multisport, en tenant compte du fait que d'importants travaux d'assainissement vont être entrepris sur le bas de la rue des Écoles et sur la RD 118 courant 2023.

Aussi, l'aménagement proposé ne sera qu'une étape en attendant un aménagement plus complet de sécurisation de la traversée du bourg sur la RD 118, mais aussi de la rue des Écoles.

Il sera envisagé une fois les travaux d'assainissement réalisés.

L'aménagement de cette première phase de sécurisation du bourg comprend :



- **Rue des Écoles :**

- Le marquage de places de stationnement ;
- La matérialisation (ligne continue + pictogrammes « piéton ») pour le cheminement des piétons dans le bas de la rue.



- **Intersection entre la rue des Écoles et la rue Saint-Eutrope (RD 118) :**

- La réduction de la largeur de la patte d'oie par la réalisation d'un marquage et l'implantation de balises.



- **L'implantation d'un passage piéton sur la RD 118 :** pour sécuriser la liaison entre les places de stationnement et le bar – restaurant « Le Saint-Eutrope ».



- **Liaison École – Terrain multisport :**

- La création d'un second passage piéton sur la RD 118 pour sécuriser cette liaison ;
- Dans un second temps, un ralentisseur est envisagé au niveau de ce passage piéton et un autre à l'entrée du bourg.
- Le cheminement sera matérialisé jusqu'à la sortie du bourg.

par Gérard Grenier

COUPURE ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis le 23 juin, jour du solstice d'été l'éclairage public a été modifié dans le bourg. Il est dorénavant coupé entre 22 heures et 6 heures. Cette décision a été prise à l'unanimité par le Conseil municipal.

Elle correspond à une nécessité économique et écologique à la fois.

Économiquement parlant, la coupure de l'éclairage devrait permettre une réduction d'environ 1 200 € du coût de nos dépenses énergétique. Il faut cependant remarquer qu'au vu de l'importante augmentation du prix de l'électricité celle-ci va consommer ce gain.

Écologiquement, la coupure de l'éclairage permet à notre horloge biologique de mieux se reposer et à la nature de reprendre ses droits oiseaux et animaux nocturnes, lucioles d'y vivre plus en harmonie.

Il n'y a de plus, aucun corollaire entre incivilité et obscurité, dans des villes plus importantes les services de gendarmerie ne constatent pas une augmentation des délits.

Avec cette coupure de l'éclairage, nous pouvons contempler la voûte céleste et admirer les étoiles. Fin août, le club de marche « Au fil de l'Isle » nous a accompagné pour une marche semi-nocturne qui s'est achevée à l'ate-



lier municipal. Une quarantaine de personnes y ont participé.

À la fin de cette marche, Daniel Borderie de Chamessouze nous a proposé une initiation à l'astrologie. Nous avons pu repérer, la Grande Ours, l'étoile Polaire, Saturne...

Nous avons terminé notre soirée autour du verre de l'amitié bu à la lueur des étoiles et des frontales. Merci à Daniel.

par Jean Louis Goudier

Fibre



LA FIBRE À JANAILHAC

En contact avec Monsieur Jarjanette Stéphane de la société Axione

Le planning reste le suivant :

> Depuis le 2^e semestre 2022 jusqu'à fin d'année 2022

- Pose de l'armoire PM (*point de mutualisation*) ;
- Mise en place des câbles sur poteaux existants et sur de nouveaux poteaux ;
- Mise en place des boîtiers de raccordement ;
- Déroulage des câbles de fibre entre les points de mutualisations (*dans les tranchées en bordure de la RD704 notamment*).

> Début du 2^e trimestre 2023

- Commercialisation des prises par les opérateurs.

Une attente de 3 mois est nécessaire après la fin des travaux, pour intervention des opérateurs (*gel de pré-commercialisation*).

Pour rappel :

- Abjat, La Jaussonie et Marginier seront éligibles dans le même temps, mais seront reliés au point de mutualisation situé sur la commune de Saint-Priest-Ligoure.
- Chamessouze et La Fond Bertrand seront quant à eux éligible en 2024.
- Le hameau de Rongéras sera lui relié à la fibre une fois que les travaux d'enfouissement des réseaux seront réalisés.

par Gérard Grenier

CONSULTATION RÉUNION PUBLIQUE MAISON GARNIER

Lors de la réunion publique du 21 septembre, nous avons présenté les résultats de la concertation de la population quant au devenir de la maison Garnier.

Une quarantaine de réponses (*papier ou internet*) ont donné les résultats suivants :

- Cabinet médical ;
- Espace associatif et lieu de rencontre pour la population ;
- Espace de travail partagé (*co-working*) ;
- Salle d'exposition ;
- Boutique éphémère ou commerce ;
- Gîte communal ;
- Appartement locatif à l'étage.

Une évaluation par l'ATEC (*Assistance TECHnique du Département pour les Collectivités*) du coût des travaux (300 000 €) ainsi que la consultation de professionnels de santé nous ont conduit à abandonner le projet de maison médicale en ce lieu.

Nous avons ensuite présenté l'idée d'un tiers-lieu, modèle d'espace collaboratif et participatif en plein

développement pour recréer du lien social dans de nombreuses communes rurales, car cela peut regrouper la plupart des propositions de notre enquête.

Nous allons enfin étudier avec l'ATEC, le coût des travaux et l'agencement d'appartements à louer à l'étage de la maison car la demande reste forte sur notre commune.



Si vous avez envie de participer à la réflexion concernant l'avenir de la maison Garnier, nous vous invitons à prendre contact avec Janine LEROY (06.33.88.04.33) ou Laurent De Marchi (06.07.18.69.60) en attendant de se retrouver pour en discuter au cours du premier semestre 2023.

Définitions et rôles du tiers-lieu :

- Nouveaux lieux du lien social, de l'émancipation et des initiatives collectives ;
- Local ouvert à tous permettant d'accueillir librement des citoyens désireux d'apprendre ou de partager du savoir ;
- Activités orientées vers le lien social, l'écologie et le développement durable ;
- Espace où le travail se mélange à d'autres aspects de la vie en collectif ;
- Accueil de travailleurs indépendants qui ne souhaitent pas rester toujours seuls chez eux ;

- Accueil de télétravailleurs dont le domicile n'est pas adapté.

En résumé, on crée, on forme, on apprend, on fait ensemble, on fabrique, on participe.

Objectifs du tiers-lieu :

- Pallier l'isolement, retisser des liens ;
- Dynamiser les territoires - Fabriques numériques ;
- Développer le « faire ensemble » pour aller vers le « faire soi-même ».

Activités possibles dans un tiers-lieu :

- Ateliers partagés : bricolage (*Repair café, ateliers vélo, garages solidaires*) ;
- Initiation aux arts et

culture, écologie (*jardin, recyclage*) ;

- Espaces de travail partagés (*co-working*) : individuel (poste informatique) ou collectif (*salle de réunion*)
- Initiation aux NTIC – Apprentissage du numérique
- Fab Lab : laboratoire de fabrication ;
- Partage de savoir, d'outils informatiques ou technologiques (*PC, imprimante 3D, ...*) ;
- Jardin partagé en permaculture ;
- Repair café :
 - Des bénévoles techniciens (*électricité, électronique, mécanique, ...*) amènent leurs compétences ;

- Des citoyens amènent des petits appareils (*ou anciens*) en panne ;

- Espaces associatifs (*réunion, portes ouvertes*) ;
- Boutiques éphémères (*producteurs locaux, artistes ou artisans sans boutique*) ;
- Expositions d'artisanat ou d'art ;
- Chantiers participatifs ;
- Conférences, concerts, apéros à thème.

Conclusion :

Un tiers-lieu est à l'image des personnes qui le font vivre. C'est aussi une volonté de travailler autrement.



FIN DES TRAVAUX DE L'ÉGLISE

La fin des travaux de restauration de la charpente et de la toiture de l'église ont donné lieu à une inauguration qui s'est faite sur plusieurs temps.

Dans le cadre de la fête patronale, la salle des fêtes avait été aménagée pour évoquer un intérieur rural d'autrefois.

Les membres de Familles Rurales ont conté des histoires en plusieurs lieux du bourg pour les enfants de l'école et au restaurant Saint-Eutrope. Elles étaient racontées en français par les bénévoles des Familles Rurales et en occitan par Serge Chabrely.

Ce même vendredi, ce fut l'aspect religieux. Le bras contenant des reliques de Saint-Eutrope, patron de la paroisse, était porté de la fontaine à l'église par Clément et Gabriel qui précédaient l'évêque de Limoges, Monseigneur Pierre Antoine Boso, ainsi que les abbés Michel Lasteras et Jacques Kiomy. À l'issue de la messe concélébrée, la toiture fut bénite et un vin d'honneur réunissait dans le jardin du presbytère les participants.

Le lendemain, le Maire Philippe Devarissias a accueilli le Président du Conseil Départemental Jean-Claude Leblois entouré de deux vice-

présidents, Monique Plazzy et Stéphane Delautrette, et de Mme Vallery-Ragot représentante de la Sauvegarde de l'Art Français. Le Maire et le Président ont indiqué l'un et l'autre que l'église constituait tout à la fois le plus vieux bâtiment de la commune mais aussi un très bel exemple de l'architecture religieuse limousine et du travail accompli par les ouvriers qui l'ont édifiée.

Ils ont aussi remarqué l'excellent ouvrage réalisé par les entreprises Godivier et Blanchon avec du bois de chêne et de châtaigner limousin et de la tuile de Puycheny. La représentante de la Sauvegarde de l'Art Français, Mme Vallery-Ragot, a, quant à elle, mis en exergue le souhait de cette Fondation en faveur du patrimoine religieux français. Comme la veille un vin d'honneur clôturait cette manifestation.

Le montant des travaux s'est élevé à la somme 263 304 € TTC. La commune a perçu les aides et subventions de l'État, du département de la Haute-Vienne, de la région Nouvelle-Aquitaine, le Fond de Compensation de la TVA pour un montant de 223 844 €. La Sauvegarde de l'Art Français a versé une somme forfaitaire de 8 000 €. La somme résiduelle pour la commune est

de 31 460 €. Avec ce chantier s'achève une très longue période de restauration.

Dans les années 1970, Daniel Arnaud dans un petit ouvrage sur les édifices en péril de la Haute-Vienne alertait sur l'état sanitaire de l'édifice. Le temps, les intempéries l'absence d'entretien avaient fait leur œuvre. L'église était en piètre état. Dans les années 1980, la municipalité d'alors décidait de faire « ressuivre » les toitures et réaliser une porte neuve.

À partir des années 2000 les campagnes se succédèrent : les deux chapelles, les vitraux, la charpente et la toiture du clocher, la restauration totale de la nef et du chœur, de l'autel Saint-Eutrope, des statues et des bannières de procession.

Les visiteurs ont pu découvrir ces jours d'inauguration, au travers de deux panneaux, les photos retraçant ces différentes campagnes.

Avec la restauration de la toiture s'achève ce temps de réparation. Nous laisserons ainsi à nos successeurs, le moment venu, la poursuite de ce travail.

par Jean Louis Goudier

SEMAINE LIMOUSINE ET FESTIVE

Du samedi 30 avril au dimanche 8 mai, Janailhac a connu une semaine culturelle et festive.

L'exposition « Raibar Chas La Loisa » mise en scène par Claudia Paquet et l'association de la Maintenance Félibréenne du Limousin (*association qui œuvre pour la sauvegarde et la promotion de la langue et de la culture des pays de langue d'oc*) a accueilli un peu plus de trois cents visiteurs.

Cette exposition n'a pu être possible que grâce aux habitants de Janailhac qui ont été heureux de prêter leur meubles, ustensiles, outils... et à la municipalité qui a mis à disposition gracieusement la salle André Garnier, et nous les en remercions chaleureusement.

À cette occasion les enfants de l'école et du centre de loisirs ont pu bénéficier d'une visite commentée et d'une petite initiation à la langue limousine.

L'association « Lire et Faire Lire » de Saint-Yriex-la-Perche, dans le cadre de l'opération « Livres au vert » est aussi intervenue pour offrir aux enfants une journée de contes. Les bénévoles ont raconté des histoires aux enfants dans différents lieux de notre



Exposition « Raibar Chas La Loisa »

bourg : sous le châtaignier dans la cour de l'école, au four à pain, à la bascule aux livres...

Le vendredi soir 6 mai, les bénévoles des deux associations ont proposé une **veillée campagnarde autour d'un repas limousin** préparé par Karim et Nathalie au Saint Eutrope.

Marie-Christine, bénévole de l'association Lire et Faire Lire, a raconté des contes en français et Serge Chabrely des histoires en occitan et français ainsi que Jean-Loup et Michel, bénévoles de la Maintenance Félibréenne. Sam a assuré les intermèdes musicaux

pendant cette soirée très conviviale et très appréciée par un nombreux public.

Enfin le samedi 8 mai, à l'issue de l'inauguration de la fin des travaux de notre église, l'ensemble fédéral de musiques traditionnelles « Los Musicaires » a offert un concert dans celle-ci.

Nous remercions tous les bénévoles et intervenants qui ont œuvré à la pleine réussite de cette semaine de festivités.

par Éliane Mazabraud



Veillée campagnarde
autour d'un repas limousin



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Le Jury du Label Villes et Villages fleuris a visité Janailhac et auditionné la Commission Cadre de Vie pour le maintien de la 1^{re} fleur et éventuellement l'obtention de la 2^e.



L'exigence du label

L'attribution du label ainsi que son maintien nécessite pour les communes de prendre en compte un ensemble de critères concernant l'aménagement du territoire, le choix des végétaux, la préservation de l'environnement ou encore la qualité de l'espace public.

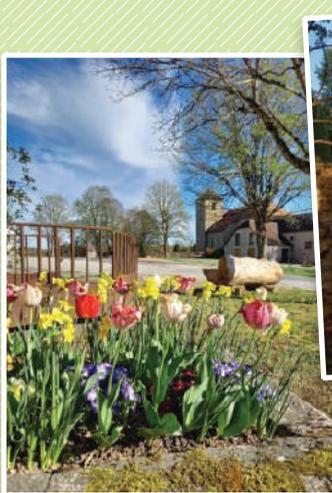
Afin de vérifier qu'ils soient bien respectés et d'accompagner les communes dans leur démarche de labellisation, le Conseil National des Villes et Villages Fleuris ainsi que les organisations régionales et départementales parcourent la France entière chaque été.

Les critères concernent 5 domaines :

- Gestion environnementale ;
- Lien social, animation et promotion de la démarche ;
- Fleurissement : qualité de l'espace public, pertinence de l'aménagement paysager ;
- Stratégie de l'aménagement paysager et de fleurissement ;
- Qualité de l'espace public.



Le but affiché de la commune à ce concours est de faire savoir qu'il fait bon vivre dans notre commune de Janailhac.



Concours de bancs



Concours d'épouvantails



Croix d'Abjat



Croix de Bellevue



Croix du Breuilh



Croix des Chapelles

Janailhac au fil des années a su préserver son caractère rural et son identité grâce au travail des élus et à l'accompagnement de l'Architecte des Bâtiments de France.

« Notre motivation est de participer à l'amélioration la qualité de vie des habitants et des visiteurs. Nous mettons tout en œuvre pour favoriser l'attractivité touristique, économique et résidentielle, tout en agissant en faveur de l'écologie, et renforcer le lien social ».

par Jean Louis Goudier, Séverine Stadelmann et Marie Lesage



Des panneaux humoristiques installés par un particulier pour sensibiliser les automobilistes à prendre soin des animaux en réduisant leur vitesse

Zoom sur le village Le Pavillon



Pour ce nouveau bulletin, nous avons choisi de mettre en valeur le village du Pavillon.

Ce village est d'origine récente. Il a été édifié de part et d'autre du chemin royal tracé à la fin du 18^e siècle. Jean Baptiste d'Aine était intendant de la Généralité de Limoges. Ce chemin reliait Limoges à Saint-Yrieix. Il n'était pas terminé au moment de la Révolution. Il se substituait à un ancien cheminement très certainement d'origine antique (cf. dessin ci-dessous).

- En 1819, au moment de l'élaboration du premier cadastre, il y avait 4 maisons.
- En 1932, le document nous en présente 14.
- En 1836, Le Pavillon regroupait 24 habitants dont un cabaretier, Jean Lescure doyen du village de 46

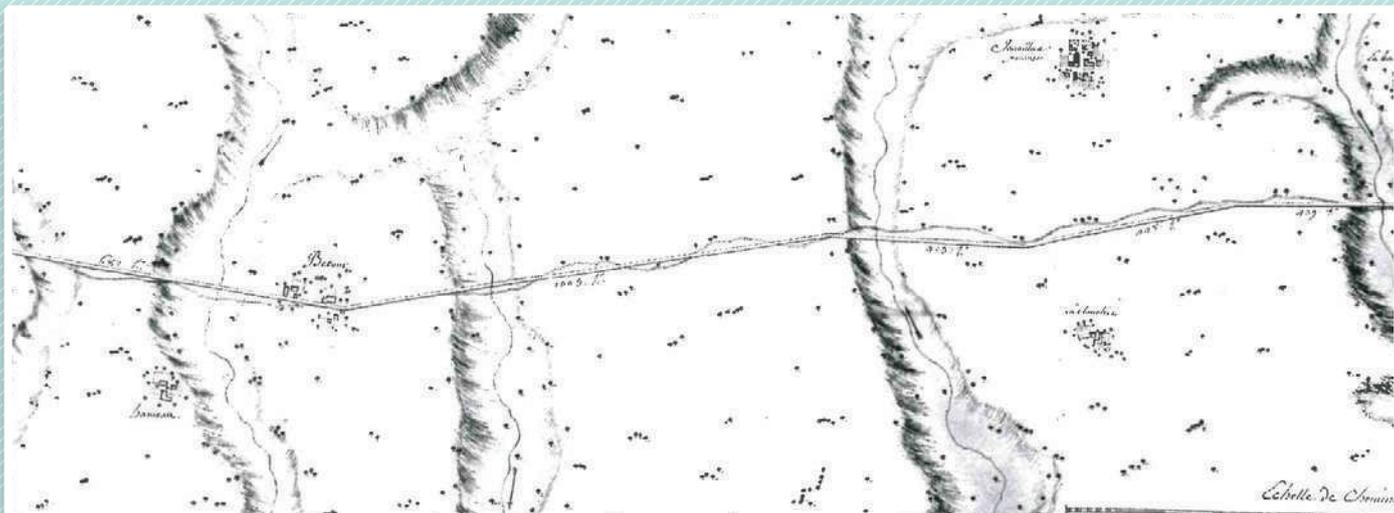
ans, et un sabotier. Le plus jeune était Léonard Auvert âgé de 1 an.

- En 1906, ce sont 60 habitants qui peuplaient Le Pavillon.
- En 1936, il n'y a plus que 40 habitants dont on peut citer Roland Léonard qui était scieur de long chez M. Darfeuille.

Aujourd'hui il y a 47 habitants.

Un cliché sur un village qui a changé et qui pourtant demeure.

par Jean Louis Goudier





Méchoui



Fête du terroir

COMITÉ DES FÊTES DE JANAILHAC

Après ces périodes de confinement, le comité des fêtes a repris pleinement ses activités. La fête patronale du mois de mai a connu un succès mitigé. Le samedi soir s'est bien déroulé, le marché de producteurs a drainé de nombreux visiteurs qui sont venus déguster les produits proposés. Le dimanche a attiré moins de population. La question de maintenir cette fête en l'état devra être posée.

Le 9 juillet, la météo aidant, le marché de producteurs suivi du feu d'artifice a connu un vif succès.

Le méchoui du 24 juillet a réuni une bonne centaine de personnes venue déguster les agneaux proposés et cuits par les membres du comité des fêtes.

La fête du terroir du 6 novembre, malgré une météo plus incertaine, s'est bien déroulée dans une ambiance chaleureuse et musicale animée par la banda La Chatelaine de Rochechouart.

Le bureau tient à remercier l'équipe des bénévoles qui s'est étoffée cette année avec l'arrivée de nouveaux membres. Nous proposons à ceux qui le souhaiteraient de venir nous rejoindre en participant à l'assemblée générale qui se tiendra courant février. Nous élaborerons le calendrier des mois à venir.

Bonne et heureuse année 2023 !

par le bureau du Comité des Fêtes

N'hésitez pas à nous contacter :

- E-mail : comitedesfetesjanailhac@yahoo.com
- Facebook : Comité des Fêtes de Janailhac
- Téléphone : 06.80.56.28.61

L'AUTOMNE DE SAINT EUTROPE

En juin, malgré la chaleur, vingt personnes ont fait en covoiturage une sortie à Montrol-Senard pour visiter des reconstitutions de l'habitat, métiers, école de l'ancien temps, temps qui n'est pas si vieux que ça !!!

L'activité a été au maximum fin octobre-début novembre avec :

- Jus de pommes au terrier des Galoupiaux (*centre de loisirs*) ;
- Stand à la fête de terroir ;
- Le loto.

- Le 3 décembre est le jour de rassemblement autour du **traditionnel petit salé lentilles**.
- Les **réunions** se feront désormais le **dernier mercredi du mois**.
- Après la trêve de Noël, reprise le 25 janvier avec **la galette**.
- Le 22 février, **réunion**, suivie du **pot-au-feu du mardi-gras** le 25 février, et réunion le 29 mars, avant l'**assemblée générale** le samedi 15 avril.

Nous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour 2023.

par L'Automne de Saint Eutrope





L'association « Les Amis de Kilstett » a déjà 1 an !



Plantation d'un châtaigner avec les enfants de Kilstett et de Janailhac

LES AMIS DE KILSTETT : UNE ANNÉE BIEN REMPLIE !

La toute jeune association des Amis de Kilstett a déjà 1 an ! Que d'activités pendant cette année !

Le premier grand projet a été d'organiser le voyage à Kilstett, le week-end de l'Ascension du 26 au 29 mai.

Nous étions plus de 50 à faire le déplacement pour des retrouvailles joyeuses, festives et pleines d'émotion.

Nos hôtes nous ont concocté un programme d'exception : activités avec les associations de la commune, visite de Strasbourg, de Hunspach, un des plus beaux villages de France, de Betschdorf et Soufflenheim, connus pour leurs poteries traditionnelles, dégustation des merveilleux Dampfnüdle, suivi de la visite du musée de l'Outre Forêt, toujours dans la convivialité, la bonne humeur et la générosité avec nos amis alsaciens.

Nous avons également partagé des moments plus solennels : dépôt de gerbe au monument aux morts, plantation d'un châtaignier avec les enfants de Kilstett et de Janailhac, dans le jardin de la mairie.

L'association, ayant également pour but de participer à la vie des communes, nous avons tenu un stand au vide grenier de La Meyze le 5 juin, de La Roche-l'Abeille le 7 août, et lors de la fête du terroir à Janailhac, le 6 novembre. Ces moments ont permis à l'association de se faire connaître auprès d'un plus large public et de raconter l'histoire de ce jumelage, et, accessoirement, de récupérer quelques fonds pour l'association !

Une occasion manquée, la fête de La Meyze au mois de septembre : nous avons préparé un char pendant plus d'un mois pour le traditionnel corso de la Saint-Michel,

et... le char n'a pas pu arriver à bon port... Plus de peur que de mal ! Les décorations réalisées par les bénévoles seront visibles lors des prochaines manifestations de l'association.

Dans le cadre de la semaine du goût, en partenariat avec le restaurant « Le Vieux Château », les enfants de l'école de La Roche-l'Abeille ont goûté les spécialités alsaciennes, des flammekuche (*tartes flambées*) et des bretzels avec la cantinière. Ils ne manqueront pas de faire un petit livret pour envoyer à leurs correspondants alsaciens.

Nous avons toujours en ligne de mire l'anniversaire des 20 ans du premier serment de Jumelage. En 2024, nous accueillerons nos amis alsaciens pour des retrouvailles festives !!! Et comme on dit chez nous « Seran los benveguts ! ». 2023 sera donc une année d'intenses préparations et nous faisons d'ores et déjà appel à toutes les bonnes volontés pour préparer un accueil des habitants de Kilstett digne de leur ! Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu en janvier 2023, les nouveaux adhérents seront les bienvenus !

par Valérie De Marchi

Contact :

- Présidente : Valérie De Marchi
E-mail : valerie.dm@laposte.net
- Vice-présidente : Céline Boyard
E-mail : celine.boyard87@gmail.com



ASSOCIATION « AU FIL DE L'ISLE »

Randonnez-vous !

Avec toujours autant d'énergie, les randonneurs de l'Association « Au fil de l'Isle » ont repris les chemins en 2022 avec motivation.

Plusieurs thèmes abordés dans nos balades :

- **Les oiseaux** : une marche ornithologique en avril. *Merci Annick.*
- **La musique** : une marche musicale à la demande du comité des fêtes pour le marché festif.
- **Les étoiles** : une marche étoilée à la découverte des constellations une soirée d'août. *Merci Daniel.*

● **Le patrimoine** : une marche autour du patrimoine de Janailhac en septembre : lavoir, fontaine, four, croix, clôture en palins, moulin, maisons... *Merci Jean-Louis.*

Toutes ces balades renforcent le lien social et intergénérationnel dans un esprit nature et d'activités physiques dans notre village.

Randonnées à venir :

- Randonnée botanique, les étoiles, sur les traces des animaux, nettoie ta campagne...

Le chemin « Au fil de l'Isle » est de plus en plus apprécié par des clubs de randonnée extérieurs.

Le chemin « du nord au sud », classé au PDIPR est en attente de balisage. Les agriculteurs ont œuvré sur la partie « Combrouze à Baillant » permettant la suite des travaux dans le cadre d'un chantier participatif. *Merci aux agriculteurs.*

Pour rappel : une marche est organisée le 2^e dimanche et 4^e jeudi de chaque mois.

par les membres du bureau : Brigitte, Bernadette, Christian, Jean-Louis, Bernard et Jean-Michel



OSTENSIONS LIMOUSINES

Depuis 2013 les Ostensions Limousines sont inscrites au patrimoine immatériel de l'UNESCO. Or le 17 septembre 2023 auront lieu les Ostensions de Nexon.

À cette occasion nous recherchons des personnes de bonne volonté afin de nous aider à faire des fleurs pour décorer la ville ce jour là.

Aussi, si vous avez du temps à nous accorder, venez nous retrouver tous les mercredis après-midi à partir de 14h au 12 rue Saint Ferréol à Nexon.

De plus, nous sommes à la recherche d'archives sur les anciennes Ostensions de Nexon (*livrets, journaux, photos, documents, etc.*), merci de les déposer à la mairie et nous ferons des copies afin de vous les restituer rapidement.

Les amis de Saint Ferréol

ACCA DE JANAILHAC

L'association communale de chasse agréée (ACCA) de Janailhac maintient le cap avec une vingtaine d'adhérents.

La saison de chasse 2021-2022 s'est bien déroulée. Seule ombre au tableau, toujours à cause du COVID, nous n'avons pas osé relancer notre traditionnel repas de chasse.

Mais, sous l'impulsion de Robert Boucheron et de Lilian Lacoste, nous avons organisé un loto, qui a été une réussite. Nous remercions vivement le personnel communal, le club du 3^e âge ainsi que le comité des fêtes pour le prêt du matériel adéquat. Nous tenons à remercier Monsieur et Madame Barget Marcel, Monsieur et Madame Faure André, Madame Maryse Bremont, Monsieur Bernard Seguin et enfin Monsieur Robert Boucheron. Sans eux, nous n'aurions pas pu réaliser cette manifestation.

La zone de tuberculose bovine du nord de la Dordogne remonte jusque



dans notre secteur. C'est pour cela que, sur ordre des services vétérinaires de la Haute-Vienne et organisés par le lieutenant de l'ouvèterie du secteur, des prélèvements ont été faits sur 4 blaireaux pour réaliser des tests sanguins. Les résultats sont négatifs mais nous restons vigilants et à la disposition des services vétérinaires de la Haute-Vienne.

Si le cas échéant, vous repérez un blaireau mort ou fortement amaigri

sur le bord de la route, merci de nous le signaler dans les plus brefs délais.

Notre assemblée générale, ouverte à tous les adhérents et les propriétaires fonciers, a eu lieu le 26 juillet 2022. Ce fut l'occasion de faire le point sur le bilan financier et prévisionnel de notre association ainsi que d'échanger sur le projet d'un local de chasse adéquat.

Pour l'année 2023, nous espérons pouvoir réaliser notre traditionnel repas de chasse et pourquoi pas, un nouveau loto !

L'ensemble des chasseurs de Janailhac vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année et une très belle année 2023.

par L'ACCA de Janailhac, Clément Gizardin

AAPPMA « LIGOURE BRIANCE »



Après deux années d'interruption en raison de la crise sanitaire, nous avons relancé le critérium « jeunes pêcheurs ». Cette compétition

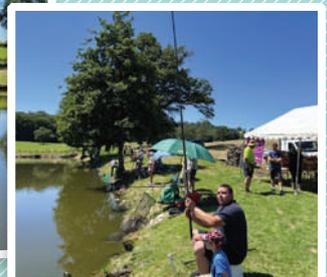
fraternelle existe depuis 31 ans. Nous avons été obligés d'organiser ce rendez-vous samedi après-midi 2 juillet en raison de la fête des écoles du RPI qui était planifiée le dimanche. 24 enfants se sont disputés la première place dans un esprit amical.

Jean-Jacques Picot représentait la Fédération Départementale de Pêche de la Haute-Vienne ainsi que des élus des communes de Saint-Jean-Ligoure, de Saint-Priest-Ligoure et de Janailhac.

par Didier Marcellaud

AAPPMA « Ligoure Briance »
Siège social - Mairie
87260 SAINT-JEAN-LIGOURE

La pêche est une pratique relaxante et peu coûteuse, rejoignez-nous !





ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES - LES 3 CRAYONS BLEUS

Le jeudi 6 octobre dernier s'est déroulée l'assemblée générale de l'association des parents d'élèves des écoles du RPI, Les 3 Crayons Bleus. Cette assemblée générale a été l'occasion de revenir sur une année encore compliquée mais avec des belles animations.



Chasse aux œufs



Randonnée



Fête des écoles

L'APE a dû constituer un bureau minimal, en début d'année, pour ne pas mettre l'association en sommeil. Il s'est renforcé à l'automne. Les premières manifestations envisagées, comme l'Atelier de Noël ou le loto, n'ont pu être maintenues faute de participants ou en raison du contexte sanitaire toujours défavorable. L'APE a tout de même organisé plusieurs événements avec des ventes de chocolats et de sapins de Noël, par exemple, qui ont reçu un très bon accueil.

- Pour Pâques, nous nous sommes associés une nouvelle fois à l'association de la Bibliothèque de Saint-Priest-Ligoure pour la **traditionnelle chasse aux œufs** qui s'est tenue au Moulin de Richebourg à Saint-Jean-Ligoure. Ce fut une belle découverte et un beau moment encore une fois.
- Le 19 juin, nous avons réalisé notre **randonnée**, sur le circuit de Chamessouze à Janailhac, et passé un bon moment, avec peu de participants certes, mais très convivial.
- Le 3 juillet, l'année scolaire 2021-2022 s'est achevée avec la **traditionnelle fête des écoles**. Comme chaque année, l'APE Les 3 Crayons Bleus a tenté de compléter les spectacles des enfants avec des animations sur toute la journée : repas, buvette, ateliers récréatifs avec l'association PARTAJEU (*association qui vise à faciliter le lien, le partage au travers d'animation, de temps de vie avec et pour l'enfant*) et « Boum de fin d'année » en fin d'après-midi. Enfants, parents, familles, enseignants et représentants de mairies étaient au rendez-vous avec plus de 350 personnes inscrites. La mobilisation de nombreux parents tant dans la préparation que dans la conduite des stands et animations a permis de réaliser cette belle manifestation qui s'installe progressivement dans le calendrier du RPI.

Cette nouvelle année représente encore une fois un enjeu pour l'APE qui doit maintenir son activité pour le

soutien des écoles. L'assemblée générale qui est venue clore l'année scolaire 2021-2022 et ouvrir 2022-2023 a montré un fort engouement des parents, des enseignants et le soutien renouvelé des mairies. C'est ainsi que le bureau s'est considérablement renforcé avec huit membres maintenant, ce qui nous permet d'envisager plusieurs événements.

L'APE a d'ores et déjà entamé cette nouvelle année avec l'organisation de la vente de sapins, distribués le 3 décembre, la vente de chocolats qui vont arriver tout prochainement pour Noël. L'APE s'est associée également au marché de Noël de Janailhac du 11 décembre avec ses traditionnels ateliers créatifs.

Plusieurs activités sont en préparation pour 2023 :

- Bourse aux livres et jouets, Loto, chasse aux œufs, soirée dansante et randonnée notamment.

Nous vous informerons des dates au fur et à mesure.

Nous espérons tous que la mobilisation de cette fin d'année dernière et la convivialité présente perdureront encore et nous permettront de proposer des événements toujours dans le souci de maintenir un lien entre les familles et développer les actions en faveur des activités périscolaires des enfants du RPI.

Nous remercions à nouveau les mairies, les enseignants pour leur soutien et les bénévoles qui ont donné de leur temps pour permettre à l'APE d'apporter cette année encore, le soutien nécessaire.

par le bureau des 3 Crayons Bleus

Les 3 crayons bleus :

- Facebook : @les3crayonsbleus
- E-mail : les3crayonsbleus@gmail.com

FÊTE DE L'AGRICULTURE ET CONCOURS DE LABOURS

par les jeunes agriculteurs de la Haute-Vienne le 27 août 2022 à Janailhac
(Marion 23 ans, Clément 17 ans, Cédric 30 ans, Anaïs 25 ans...)

Profondeur des sillons, retournement, forme, alignement, labour à plat, en planche... C'était la fête des jeunes de l'agriculture à Janailhac et le concours de labours appréciés de tous.

Tracteurs, engins, animaux, animateurs, démonstrateurs et visiteurs : le partage était de mise au village des « Chapelles ».

Un accueil dès 10 heures le matin : les photos parlent d'elles-mêmes !



Cédric 30 ans, agriculteur et père de deux enfants préside la section d'Aixe-sur-Vienne, Nexon, Burgnac, Jourgnac, Le Vigen, Bosmie, Saint-Maurice-les-Brousses, Janailhac et la Meyze.

Les jeunes agriculteurs dépendent du Syndicat National. Ils peuvent ainsi se réunir, mettre en place des actions, s'aider pour l'installation, connaître les droits et les bonnes pratiques pour une agriculture d'avenir.



La présence du cheval de trait (*l'ancêtre de nos tracteurs et engins agricoles*)

Il était sélectionné pour ses aptitudes à la traction de véhicules et de matériaux de toutes sortes. Il a fait sensation et a baladé les jeunes visiteurs lors de cette belle journée de concours de labours.

À la découverte d'une association : l'ADUCT, pour l'utilisation de chiens de troupeaux. Une chance pour Janailhac de partager l'énergie de la nouvelle génération d'agriculteurs.



par Marie Lesage

VISITE D'UNE FERME DE LA COMMUNE

Le conseil municipal de Janailhac s'est rendu à l'invitation de Florent Gizardin pour visiter cette belle ferme de notre commune, représentative de l'ensemble des fermes avoisinantes. Nous avons pu découvrir une agriculture d'aujourd'hui, en phase avec la loi dite « EGalim 2 » promulguée au Journal Officiel du 19 octobre 2021. Cette ferme cultive uniquement pour des animaux d'élevage (*viande et reproduction*). La mise bas se fait au printemps (*car l'herbe est bien plus grasse pour les vaches qui allaitent*) ainsi qu'à l'automne (*grâce à l'ensilage et le foin produits en début d'été*).

La nouvelle saison agricole débute en août après les récoltes. L'agriculture est tributaire du temps, des éléments et des saisons. Ici cette ferme produit du « label rouge » pour une race à viande : la Limousine. Ce label concerne un cheptel bovin, naisseurs et engraisseurs : il convient d'être autonome à 98 % pour l'alimentation des animaux. Les vaches ont un veau par an. L'alimentation des animaux est



diversifiée et validée par un nutritionniste. Les bêtes sont sélectionnées avec un gène « sans cornes » et le cheptel possède une généalogie classée. Florent nous informe que l'animal préfère être en troupeau car il se sent rassuré.

La plupart des fermes de la région comme celle-ci, répondent au cahier des charges HVE (Haute Valeur Environnementale) ainsi que celui du HVN (*Haute Valeur Naturelle*).

par Marie Lesage

INSTALLATION D'UNE BORNE DE TÉLÉCONSULTATION

Une solution en complément des consultations classiques pour renforcer l'accès aux soins par Bernard Delomenie, Maire de Saint-Priest-Ligoure

Depuis quelques mois, le conseil municipal réfléchi à des solutions pour améliorer la présence médicale sur le territoire communal et ceci en concertation avec les infirmières installées à Saint-Priest-Ligoure (Bérangère Da Silva, Marion Dindault, Vanessa Pinto et Audrey Martins), que je tiens à remercier à cette occasion pour leur disponibilité et leur gentillesse.

Elles, comme des habitants de la commune, nous ont fait remonter les difficultés d'obtenir des rendez-vous en semaine mais surtout le week-end. De nouveaux habitants n'arrivant pas à trouver de médecin de famille n'ont parfois pas d'autres options que d'aller aux urgences pour un enfant nécessitant juste une ordonnance pour une angine, une otite. Et comme les choses n'arrivent jamais seules, en plus du manque de médecin, en 2022, le territoire longeant l'autoroute A20 de Feytiat à Saint-Germain-les-Belles dont Bois-seuil, Pierre-Buffière, Magnac-Bourg (appelé territoire de vie-santé) a perdu son caractère ZIP (zone d'intervention prioritaire) ou ZAC (zone d'action complémentaire) soit plus aucune aide à l'installation et exo-

nération fiscale pendant 5 ans (prochaine révision en 2025).

Monsieur Delomenie a eu des échanges avec les communes possédant ce type de matériel de télé-médecine (dont une dans l'Indre à Reuilly) également dans le cadre de ses fonctions dans l'association des maires ruraux de France, notamment dans la commission santé au niveau national.

Une rencontre a eu lieu entre les conseillers municipaux et l'entreprise Medadom pour obtenir les informations nécessaires sur les modalités de mise en place, de suivi et de service rendu pour nos concitoyens. Le choix que nous avons retenu est une borne de télé-médecine en location, que nous installerons dans l'ancien local des infirmières à côté de la mairie. Des plages horaires seront définies sur des jours de la semaine. L'engagement de l'entreprise Medadom est d'avoir un rendez-vous entre un quart d'heure et une demi-heure suite à votre connexion à la borne.

Les médecins téléconsultants sont salariés de centres de santé partenaires de Medadom et inscrits à l'ordre des médecins. Ils ne peuvent

réaliser plus de 20 % de leurs activités en télé-médecine. Autre principe : ces médecins ne peuvent pas faire plus de trois consultations à un patient sans que ce dernier consulte son médecin référent. Chaque consultation fait l'objet d'un compte-rendu au médecin référent. Les médecins peuvent bien évidemment faire des prescriptions médicales, mais également orienter vers des spécialistes, rediriger vers les urgences et donner des conseils.

L'ordonnance pourra être imprimée sur place. Logiquement, il ne pourra pas y avoir de consultation pour les enfants de moins de trois ans. Cette offre médicale se veut complémentaire de celle existante des praticiens locaux et elle n'est pas là pour les remplacer.

par Bernard Delomenie



Saint-Jean-Ligoure

FÊTE DE LA SAINT-JEAN - ILLUMINATIONS

La nouveauté de cette édition 2022 de la fête de la Saint-Jean est venue de l'illumination des murs du secteur de l'Eglise et des remparts du château. Durant le concert, Nicolas, Eric, Patrice, Laurent et Didier se sont employés à allumer plusieurs centaines de bougies.

Cette attraction a fait l'unanimité. Des améliorations devront être apportées et des bras supplémentaires seront nécessaires afin qu'à terme, 5 000 bougies embellissent durant environ 4 heures le centre-bourg au caractère moyenâgeux. L'éclairage public a été coupé afin de mettre en valeur cette lumière naturelle.

par Didier Marcellaud



Crédit photos : Nicolas de Jesus - Céline Cheyronnaud - Didier Marcellaud



Un projet de rénovation énergétique ? Une question sur les aides disponibles ?

05 55 14 88 42
contact@novhabitat87.fr
www.novhabitat87.fr

Nos conseillers sont à votre écoute
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de
13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h.



Pour garantir un accès équitable au service sur toute la Haute-Vienne, les conseillers de Nov habitat 87 assurent des permanences régulières dans chaque communauté de communes. Attention, l'accueil se fait uniquement sur rendez-vous !
>> + d'info sur www.novhabitat87.fr/permanences/

Nov habitat 87 vous aide gratuitement et de manière neutre à définir votre projet de rénovation énergétique. **Les conseillers vous informent des aides** auxquelles vous avez droit et vous orientent vers les organismes publics les plus adaptés à vos besoins.

Nov habitat 87 est un service gratuit proposé par le Syndicat Énergies Haute-Vienne (SEHV), le Conseil Départemental et les 12 communautés de communes du département, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Nov habitat 87 est le service public de la rénovation énergétique en Haute-Vienne pour les particuliers (hors Limoges Métropole)

action portée par :



Attention aux arnaques à la rénovation !

Pour rappel, les organismes publics (Anah, MaPrimeRénov'...) ne font jamais de démarchage en porte-à-porte ou par téléphone. Le démarchage téléphonique concernant la rénovation énergétique est d'ailleurs interdit depuis juillet 2020. Merci de remonter les cas constatés à

Nov habitat 87



LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) PAYS DE NEXON - MONTS DE CHÂLUS

6 bis place de la République – 87800 Nexon – Tél. : 05 55 36 07 98
E-mail : secretariat.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT - LE TERRIER DES GALOUPIAUX

Dans le cadre d'un projet « **d'éducation nature environnement pour un développement soutenable** » initié par la **Région Nouvelle Aquitaine**, l'association La Soupape Sauvage et l'ALSH ont démarré cette année un grand projet à destination des enfants de l'Accueil de Loisirs. Il se déroulera sur 2 ans.

Objectifs du projet :

- **Participer à l'éducation et à la formation des enfants :** transmission de connaissances techniques lors d'animations (*ateliers de reconnaissance, collecte, observations...*) afin de comprendre et de mieux connaître son environnement ;
- **Donner l'envie d'agir par le contact avec la nature et l'expérimentation** (*sorties thématiques sur le territoire en axant les observations sur la saisonnalité*) ;
- **Informé de manière objective :** en collaboration avec des associations de protection et de préservation de

la nature, les animateurs de la Soupape Sauvage, relaient leurs connaissances auprès des enfants ;

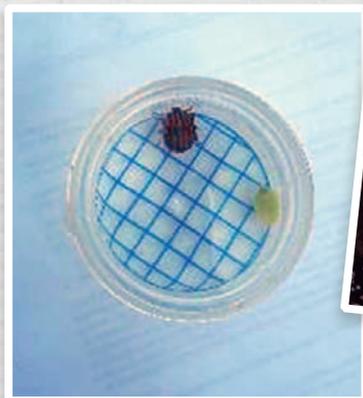
- **Permettre à chacun de se faire sa propre opinion** afin de faire évoluer ses comportements : en proposant une pluralité de discours et en impliquant les enfants dans des actions concrètes ;

- **Développer des actions de science participative :** utilisation d'outils de science participative, fabriquer un outil spécifique, participer à des comptages d'espèces...

C'est ainsi que depuis le mois d'avril, les Galoupiaux participent régulièrement avec Aurélien Malric, à des balades et des observations diverses (*faune et flore*), dans l'enceinte du Terrier des Galoupiaux et sur les chemins autour de Janailhac.

Au programme cette année :

- Rallye nature, valise du naturaliste, observation des insectes et des oiseaux, reconnaissance des arbres et des plantes sauvages des environs et dans le jardin du centre, découverte des champignons, collecte d'éléments naturels pour un cabinet de curiosités.



LE TERRIER DES GALOUPIAUX

4, rue Kilstett – 87800 JANAILHAC – Tél. : 05 55 00 76 58
E-mail : terrierdesgaloupiaux.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

LE RELAIS PETITE ENFANCE PAYS DE NEXON – MONTS DE CHÂLUS (RPE)

Zoom sur... Le mois des Assmats

Le métier d'assistant maternel, en quoi consiste-t-il aujourd'hui ?

Ces professionnels de la petite enfance, accueillent des enfants à leur domicile lorsque leurs parents ont besoin de temps pour une autre activité (travail, rendez-vous, loisirs...).

Accompagner l'enfant dans son développement, mais également garantir sa sécurité physique et affective est une des principales missions de l'assistant maternel. Mais ce n'est pas la seule. L'assistant maternel soutient les familles, par ses connaissances dans le domaine de la petite enfance, il les accompagne au quotidien dans leur parentalité. Il accueille ainsi parents et enfants, dans son propre domicile, avec parfois son conjoint et/ou ses propres enfants.

L'assistant maternel doit en permanence concilier vie professionnelle et vie familiale.

C'est donc naturellement sur cette thématique que le Relais Petite Enfance (RPE) a choisi de mener une action cette année, en mettant en place, « Le Mois des Assmats ».

L'objectif ? Valoriser les assistants maternels et leur métier en leur proposant 2 actions majeures sur le mois d'octobre 2022.



« En toute confiance »
Y. Dugelay



Les assistants maternels à la conférence humoristique de Véronique Poisson

La première, s'est déroulée à Burgnac en partenariat avec les RPE du Pôle Ouest Limousin (groupe de travail composé de 10 relais petite enfance). Véronique Poisson, psychologue et formatrice auprès des assistants maternels depuis des années, nous a proposé une conférence humoristique sur le thème « Concilier vie professionnelle et vie familiale ». La soirée a regroupé 67 assistants maternels dont 17 de notre territoire.

La deuxième action se déroulera sur Nexon et nous permettra d'accueillir Véronique Dugelay, animatrice de Relais Petite Enfance, et autrice du livre « En toute confiance ». Cet ouvrage se compose d'une galerie de portraits d'assmats, de leurs parents, de professionnels, ainsi que de leurs histoires et de leurs relations.

La mise en œuvre de ces actions permet aux assistants maternels de rester dans une dynamique active et de s'informer sur les évolutions dans le domaine de la petite enfance.

LE SERVICE MANDATAIRE D'AIDE À DOMICILE

Que vous soyez actifs, retraités ou en situation de handicap, vous avez besoin d'une aide pour :

- l'entretien de la maison et/ou les travaux ménagers,
- la préparation de repas à domicile, y compris les courses,
- vous assister dans les actes de la vie quotidienne ou l'aide à l'insertion sociale (votre lever, coucher, habillage, déshabillage, toilette ne relevant pas d'une prescription

médicale...),

- un accompagnement dans les déplacements (à domicile ou en établissement),
- la garde d'un proche malade (à l'exclusion des soins) le jour ou la nuit,
- l'accomplissement des démarches administratives pour salarier votre

employé(e) qui vous aidera au quotidien...

VOUS RECHERCHER UN EMPLOI D'AIDE À DOMICILE ?
Contactez le service mandataire d'aide à domicile du CIAS
Tél. : 05 55 36 07 98





Calendrier 2023 de collecte des déchets

Pôle Environnement : 05 55 78 67 94 - environnement@paysdenexon-montsdechalus.fr
www.paysdenexon-montsdechalus.fr



Les jours fériés, la collecte se fait le lendemain sauf pour les vendredis fériés où elle se fait la veille.



En 2023, votre jour de collecte ne change pas

Cochez votre jour de collecte : Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi
Pensez à sortir votre bac la veille au soir Semaine rose Semaine jaune

JOURS DE COLLECTE DES PRINCIPAUX SECTEURS (en cas de doute ou si vous ne retrouvez pas votre secteur, contactez nous au 05 55 78 67 94)

BUSSIÈRE-GALANT

- **MARDI SEMAINE ROSE** : Les 4 Vents
- **MERCREDI SEMAINE ROSE** : La Chausserie, Le Moulin de Firbeix, Les 4 Routes
- **MERCREDI SEMAINE JAUNE** :
- BUSSIÈRE BOURG 1** : Av. des Pradelles, Av. du Plan d'eau, Av. Richard Coeur de Lion, Place Ch. de Gaulle, Place 19 mars 62, ...
- BUSSIÈRE GARE, ST NICOLAS COURBEFY, SECTEURS SUD / OUEST** : Arsac, Contentigne, Fayollas, Joffreny, Mandieras, Le Mazet, La Goursaline, Le Fournial, La Petite Rivaille, Le Pinaud, Le Pont Détruit, Peyrussas...

- **VENDREDI SEMAINE ROSE** :
- SECTEUR NORD** : Aurin, Chambertie, La Gacherie, Lambaudie, Lerodie, Le Roule
- BUSSIÈRE BOURG 2** : Rapissat, Av. de Limoges, Lotissement des Vergnes, Rue des Roitelets

- **VENDREDI SEMAINE JAUNE** :
- SECTEUR EST** : Brumas, La Renaudie, Bay, Charbonnier, Les Pradelles, Chateaufrenon, La Grange, La Rivaille, Le Grand Bois, Les Borderies, Les Vialles, Montcresseau, Poulinat, Vialotte

LES CARS

- **MARDI SEMAINE JAUNE** : Les Petites Chevaillies, Vauदैx
- **VENDREDI SEMAINE ROSE** : BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX
- **VENDREDI SEMAINE JAUNE** : Les Borderies

CHÂLUS

- **MARDI SEMAINE ROSE** : BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX
- **MERCREDI SEMAINE ROSE** : Les Boiges, Flayat
- **MERCREDI SEMAINE JAUNE** : SECTEUR SUD : Chareilles, Gouhaud, La Jaligie, La Tranchardie, Le Lac, Piolet, Le Queroix

DOURNAZAC

- **MARDI SEMAINE ROSE** : Fargeas
- **MERCREDI SEMAINE ROSE** : BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX
- **MERCREDI SEMAINE JAUNE** : Gouhaud

FLAVIGNAC

- **LUNDI SEMAINE ROSE** :
- SECTEUR EST** : Chazelas, La Ribière, Lafarge, Le Buisson, Le Paisseix, Le Pont des Chèvres, Leugratte, Monrosier, Route de Rilhac, Rue Brouillet, Rue de la Petite Ribière
- **MARDI SEMAINE JAUNE** : BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX

JANAILHAC

- **MARDI SEMAINE ROSE** : BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX
- **JEUDI SEMAINE ROSE** : Betour
- **JEUDI SEMAINE JAUNE** : Chamesouze, Plaud

LAVIGNAC

- **LUNDI SEMAINE ROSE** : TOUTE LA COMMUNE

MEILHAC

- **LUNDI SEMAINE ROSE** : BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX
- **JEUDI SEMAINE ROSE** : Bostrichard
- **JEUDI SEMAINE JAUNE** : SECTEUR SUD : Le Dognon, Mastrimont, Savignac, La Vigne

NEXON

- **LUNDI SEMAINE JAUNE** :
- La Bouenne, La Croix Ste Valérie, Noyeras, La Forêt, Les Moulins, Le Moulin des Moulins
- **JEUDI SEMAINE ROSE** :
- CENTRE BOURG ET SECTEURS NORD / EST** : Le Brouillet, Le Courdein, Étang de la Lande, La Grange, Montezol, Le Mas, Le Plantadis, Les Réserves, Sazerat, Varnet...

- **JEUDI SEMAINE JAUNE** :
- SECTEUR OUEST** : Abrette, Biard, Sallas, Les Gannes
- GARE** : Av. Jean Jaurès, rue G. Brassens, rue A. Furelaud, rue M. Bastié...
- SECTEUR SUD** : Route de la Meyze, Stade, La Joye, Lauzet, Les Vanneaux, Valette, Veyrinas, Les Grillères
- **VENDREDI SEMAINE JAUNE** : Bellevue d'Aixette, Bosmarèche, Le Pêcher, Valeix, Vialette

PAGEAS

- **MARDI SEMAINE ROSE** :
- SECTEUR SUD** : Chez Combes, Gabillou, Les Gimes, Les Ourgeaux, Maître Antony
- **MARDI SEMAINE JAUNE** :
- SECTEUR NORD** : Chenevières, Chez Eymard, Chomas, La Grande Vergne, La Jourdanie / Basse Jourdanie, La Ribière, Le Mas / Moulin du Mas, Puybonnieux, Tirvaillas

- **VENDREDI SEMAINE ROSE** : BOURG ET AUTRES HAMEAUX

RILHAC-LASTOURS

- **VENDREDI SEMAINE JAUNE** : TOUTE LA COMMUNE

SAINT-HILAIRE-LES-PLACES

- **LUNDI SEMAINE JAUNE** : BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX
- **VENDREDI SEMAINE JAUNE** : L'Étang Juge, Les Renaudies, Pont de Lafarge

SAINT-JEAN-LIGOURE

- **MARDI SEMAINE JAUNE** : TOUTE LA COMMUNE

SAINT-MAURICE-LES-BROSSUES

- **MARDI SEMAINE ROSE** : Mimolle, Chez Trois Quart
- **JEUDI SEMAINE ROSE** : BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX

SAINT-PRIEST-LIGOURE

- **MARDI SEMAINE ROSE** :
- SECTEUR SUD ET OUEST** : Boucounour, Freyssinet, L'Hopital, La Bellaudie, La Cour, Route de Janailhac, La Croix d'Hervy, La Jugie, La Ribière, Les Lièvres, Le Bancaud, Le Bois de Bely, Le Fraisseix, Le Vergnon, Les Texonnières, Les Trois Hommes, Masgontier, Pampaly, Puymie, Tournon, Violezex
- **MARDI SEMAINE JAUNE** :
- BOURG ET SECTEUR NORD** : Babaud, Château Elyas, La Côte, La Garenne, La Plagne, Lageas, Le Goulet, Le Mourier, Le Theil, Leyssenne, Pleinjoubaud

Quelques conseils :

- Présentez votre bac plein pour limiter le nombre de levées ;
- Déposez-y uniquement des déchets non recyclables pour réduire le poids facturé ;
- Sortez votre bac la veille au soir du jour de collecte et retirez-le de la voirie dès que possible ;
- Pensez à l'entretien de votre bac en le lavant régulièrement pour améliorer le vidage et l'hygiène ;
- Présentez votre bac couvercle fermé, sans tasser les sacs ;
- Les sacs déposés à côté ou sur le bac ne sont pas collectés.

Horaires déchèteries

www.syded87.org



Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h-11h45 / 14h-17h15

Les Ganes-Route d'Oradour sur Vayres
06 20 91 67 21



Du mardi au samedi : 9h-11h45 / 14h-17h15

Voie de contournement
06 20 91 21 45

Bilan de l'année 2022

Comme pour beaucoup, l'année 2022 a été difficile. C'est pourquoi l'équipe du musée a multiplié les efforts pour faire venir et revenir les visiteurs : quatre importantes expositions temporaires ont été organisées, et pour cela plus de 400 objets et œuvres d'art ont été empruntés, nettoyés, étudiés et mis en scène. 30 activités créatives ont été inventées et proposées aux enfants. 15 spectacles ont été accueillis dans et autour du musée ; des dizaines de photos et d'articles ont été diffusés par la presse, nos réseaux sociaux, les partenaires-TV et radios... Et plus de 10 000 visiteurs ont été au rendez-vous ! Parmi eux, 4 000 enfants et jeunes de moins de 18 ans, venus en famille ou avec leur école.

Nous tenons à remercier la commune de Janailhac, qui a contribué à créer de ce lieu culturel original en monde rural et qui continue aujourd'hui à l'accompagner.

L'énergie du musée repose beaucoup sur ses collaborations avec des partenaires locaux (ou plus lointains) : le Sirque de Nexon, la Maison du Père Castor, l'Atelier-Musée de la Terre à Puycheny, les Saisons du Vieux Château, le Festival Sacho, des interprètes de toute la France (musiciens, conteuse, danseuse, comédiennes)... Malgré un budget très limité, nos partenaires nous soutiennent pour faire exister en pleine campagne une Saison Culturelle festive, toute l'année.

L'équipe du musée et ses bénévoles actifs se sont particulièrement investis au profit des plus jeunes, à travers de beaux projets éducatifs avec des écoles, collèges et lycées de tout le département, ainsi qu'avec l'Université de Limoges... Nous allons aussi vers les publics fragilisés/éloignés de la culture, pour lesquels nous construisons des actions sur-mesure : la Maison d'Arrêt de Limoges, le Centre Social de La Bastide à



Limoges, des Instituts Médicaux-Educatifs, des Foyers de vie pour personnes en situation de handicap, le service d'Aide Sociale à l'Enfance du Département, ont bénéficié de notre offre au musée ou hors-les-murs.

Des projets d'envergure s'annoncent en 2023 : appellation « Musée de France », rétrospective « Eva Lallement » coproduite avec le Musée de LAVAL et des musées français importants (Les Sables-d'Olonne, Nantes, La Rochelle, Nice...), des donations d'artistes Bruts et Singuliers (Pierre Albasser, Adib Fattal, Catherine Dupire)...

Stéphanie, Mathilde, Laura, Amélie, Victoire et Lise vous souhaitent une excellente fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023 !

À VOIR EN CE MOMENT

Dédales, une collection singulière en Limousin

► **Décembre 2022 > juin 2023**

Pour la première fois, Thierry Coudert - collectionneur limousin engagé - expose les objets insolites et puissants qu'il a cueillis au fil des années. Sa collection lance un défi permanent au regard et au savoir. Que l'on soit connaisseur ou simple curieux, les questions se bousculent et se ressemblent : que voit-on, où est-on et pourquoi ces œuvres existent-elles ? Cette collection rassemble sans hiérarchie des têtes « bien faites » ou molestées, des objets magiques, des œuvres inspirées et des images extra...terrestres !

Une exposition labyrinthique qui questionne nos habitudes, nos connaissances, et qui incite à réinventer nos certitudes !

L'arbre, poète endormi

► **Octobre 2022 > mars 2023**

Pour cette exposition-hommage à l'artiste Naïf Maurice Loirand, qualifié de « Peintre-voyageur », le musée sort de ses réserves trente dessins à l'encre et au crayon, baignés d'une atmosphère japonisante et poétique.

Maurice Loirand a sillonné les routes de

France, puis plus tard du Japon, et observé une grande variété de paysages. De la nature qu'il aime profondément, il retient la figure de l'arbre, aussi fragile que puissante. Qu'ils soient gracieusement courbés ou tordus, biscornus, musclés, Loirand rend justice à ces héros discrets. Au fil de la plume ou du pinceau, il explore leurs lignes et transforme le monde végétal en une écriture sensible.

Le Musée Cécile Sabourdy vous propose de traverser cette forêt délicate et enchantée, à l'occasion du centenaire de la naissance de Maurice Loirand (1922-2008).

INFORMATIONS PRATIQUES

Saviez-vous qu'il existe un pass annuel pour les habitants des trois communes fondatrices du musée Cécile Sabourdy : Vicq-sur-Breuilh, Janailhac et Saint-Priest-Ligoure ? En 2023, demandez votre carte et profitez d'un accès limité aux expositions toute l'année ! Son prix : 5 € par personne pour un an (de date à date), au lieu de 5,50 € pour une entrée classique unique.

Visite guidée sur demande !

Horaires d'ouverture :

● **Du 1^{er} septembre 2022 au 8 juillet 2023** : ouvert du mardi au dimanche de 14h à 18h (le matin sur demande).

Ouvert le 1^{er} janvier 2023 !

● **Du 9 juillet 2022 au 31 août 2023** : ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 et le dimanche de 14h à 18h30.

► Suivez l'actualité sur notre site : www.museejardins-sabourdy.fr

►   @museececilesabourdy

► Téléphone : 05 55 00 67 73

► Inscription à la newsletter : contact@museejardins-sabourdy.fr

Les ENTREPRENEUR



AAPEC 87
AMENAGEMENT-RECHAUFFAGE-PLUMBERIE-ELECTRICITE-CHAUFFAGE

Marc GERARD
87800 JANAILHAC

AAPEC87@GMAIL.COM
07 87 09 06 17



ASTB Sellerie générale
plus de 40 ans d'expérience

Confection et réparation :

- sellerie auto, bateau, moto, camion, tracteur ...
- Baches, remorques, tauds, sangles
- Toile tonnelles
- Tapiserie d'ameublement

JAUZE SYLVAIN
s.jauze@wanadoo.fr

PORTABLE : 06-08-05-12-38

AUTO Classique 87

ACHAT - VENTE AUTO
ET PIECES DETACHEES

Restauration
Véhicules Anciennes

06 99 76 03 21
www.autoclassique87.com

25 Le Pavillon - 87800 Janailhac (D704)

BLANC RENE

**ELECTRICITE
PLOMBERIE, SANITAIRE**

Installation - Rénovation - Dépannage

2 rue de Kilstett
87800 Janailhac

tél : 0555397919 / 0643751231

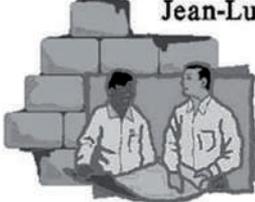
Frédéric BONNAUD

- Fabrication et pose de portails
- Pose d'abreuvoirs et de tubulaires
- Pose de dalles et de chéneaux
- Petite mécanique générale
- Location de nacelle araignée

Aménagement de bâtiments agricoles

06 78 84 88 78

2 Les Chapelles - Janailhac
fbonnaud87@orange.fr



Jean-Luc CELERIER

Maçonnerie
Rénovation

Le Petit Betour
87800 JANAILHAC

Tel 05.55.58.39.24

**L'ATELIER SUCRE
ET L'ATELIER DE JANAILHAC**
Artisan Boulanger

16 rue Gambetta 87800 NEXON
tél. : 05 87 08 29 50
rue des écoles 87800 JANAILHAC
tél. : 05 55 09 40 02

Nexon :
• Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 7h-13h et 16h-19h30
• Samedi - Dimanche : 7h-13h. Fermé le mercredi

Janailhac :
• Tous les jours - 7h30-12h30. Fermé le jeudi




Laurie Masselin
L'originale
CRÊPERIE AMBULANTE

06 32 45 31 72
laurie.masselin@gmail.com

Particuliers, professionnels, associations...
L'originale pour tous vos événements festifs !



La ferme du Breuilh

Laure et Sébastien BLONDY
Gaec de La Grousse

05.87.41.47.22
06.07.74.30.47

Vente directe de viande
bovins • ovins




Le Saint Eutrope

Le Saint Eutrope
Bar Restaurant

Facebook : Le Saint Eutrope
0544231063

19 rue Saint Eutrope 87800 Janailhac

Hernandez emmanuel
Maroicher Permacole

Route de Janailhac
87500 Saint Priest Ligoure
06.63.64.79.42
manuhernandez37@yahoo.fr

Siret : 483 472 213 00022
Certification Agriculture Biologique par ECOCERT



Les Jardins De Dago

Lili Ongles

Belle jusqu'au bout
des ongles !

06 84 21 28 02

e.gonc66@gmail.com
Instagram : LiliOngles87
Facebook : Lili Ongles

17 le petit Betour - 87800
JANAILHAC



RS de la commune

PEINTURE-87

Adresse : 4 Ja mongis 87800 Janailhac
Peintre/Solier Maquetteste

Adresse mail: NLPEINTURE87@gmail.com
Numéro Siret: 889.605.200.00019
Tél: 06.06.64.55.78

- peinture
- papier peint
- enduits,
- toile de verre
- revêtements sols, pvc, stratifié

NATURE & PAYSAGE

Création et entretien de parcs et jardins

Au service des particuliers et des professionnels

Tel: 06.72.54.26.67
E-mail: nature.paysage@sfr.fr

EURL BONNET Richard
La Mongie
87800 JANAILHAC

Nicole

coiffeuse à domicile

05 55 00 76 41

11 Le Pavillon
87800 Janailhac

viadom coiffure - Siret 392 363 305 00039

NBServices

- Clôtures
- Poses et automatismes portail
- Aménagements extérieurs
- Electricité

Nicolas Besse
06.17.18.48.91

eurinbservices@hotmail.com 87800 Janailhac

Ocealia LA COOPERATION AGRICOLE
UNE AGRICULTURE D'AVANCE NOUVELLE-AQUITAINE

Yannick - Océalia Janailhac

Le Petit Betour - 87800 Janailhac
Tél. : 05.55.58.24.60 - Fax : 05.55.58.12.90
E-mail : janailhac-coop@ocealia-groupe.fr

PataYa
La patte éco-responsable

Création artisanale d'accessoires canins

Florence 06.20.40.62.63
Instagram pataya_creation
Facebook : PataYa Création

SIRET 888.640.711.00014

Pet's ECLA

Toiletage/pension/gardiennage
Martinez Coralie

06.33.83.67.54

16 Rue Saint Eutrope 87800 JANAILHAC
petsecla.mtz@gmail.com
Facebook/Instagram : Pets Ecla

DEUTZ FAHR SAME

SARL RICARD & FILS
MATÉRIEL AGRICOLE
BETOUR
87 800 JANAILHAC
Tél. : 05 55 00 28 29

Ala Bien chat

Coiffure à domicile
Virginie Pourade

6 Chamessouze
87800 JANAILHAC

06 73 15 68 90

UN STUDIO
DANS LA PRAIRIE

DEVIS GRATUIT

- Artisans
- Entreprises
- Collectivités
- Associations
- Particuliers

DESIGN GRAPHIQUE | PHOTO | PRINT | WEB

Pour une communication visuelle qui vous ressemble

Bulletin municipal / Création de logo / Carte de visita / Etiquette / Flyer / Dépliant
Enseigne / Banderole / Marquage véhiculaire / Packaging / Affiche / Site vitrine...
Packshot produits / Photos pour illustration de vos brochures ou site.

06 87 25 72 04 Maumont - 87800 JANAILHAC
contact@unstudio.danslaprairie.com www.unstudio.danslaprairie.com

Véronique Vozrier

Énergétique Traditionnelle Chinoise
et Chi Nei Tsang

8 rue du Général Arbonneau
87800 JANAILHAC

06.21.23.54.92
sur rendez-vous uniquement

